



CADRE RÉGLEMENTAIRE

Recommandations
CARSAT : CACES et assimilés...
Un recyclage est nécessaire tous les 10 ans.
L'attestation remise servira de support à l'employeur pour établir l'autorisation de conduite à son salarié si celui-ci est jugé apte par un médecin du travail.

EPI : tenue de travail, chaussures de sécurité, gilet fluorescent, gants anti-coupures, dispositif anti-bruit, casque.

TARIFS

Selon votre statut, vous pouvez bénéficier d'une rémunération et d'une prise en charge financière des frais pédagogiques.
Nous consulter.



Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr



AgroCampus
CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54

www.agrocampus-lagerminiere.fr

Valérie Toulin : valerie.toulin@educagri.fr
Laure Provence : laure.provence@educagri.fr

Formation préalable à l'autorisation de conduite de tracteur et broyeur inspirée du CACES R482 A (-100 CV) ou E (+100 CV)

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser un engin ou un équipement soumis à autorisation de conduite avec un outil remorqué.

PRÉREQUIS : maîtriser impérativement la lecture et l'écriture en français, avoir de bonnes bases dans la conduite de tracteur agricole (passage de vitesse, manoeuvre avant et arrière).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les règles de conduite concernant les tracteurs et broyeur dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel dans le respect de la réglementation.

CONTENU

- Accueil.
- Échanges sur les pratiques professionnelles.
- Contexte réglementaire : les accidents de travail et les conséquences • Les acteurs de prévention • Les responsabilités du conducteur.
- Contexte technologique : les typologies d'engins • Technologie de l'engin • Dispositif de sécurité.
- Règles et équipements de conduite en sécurité : les accessoires de l'engin • lecture de plaques de tare • Distance de sécurité vis-à-vis d'obstacles terriens et/ou aériens.
- Conduite et utilisation de l'engin en pratique : Prise de poste • Manœuvres représentatives • Conduite sur circuit ouvert • Fin de poste.
- Bilan personnel et collectif.

ORGANISATION

Durée du stage : 2 jours (14 heures) • Participants : 6 personnes.

Modalités pédagogiques : pédagogie active basée sur des échanges • Exposés théoriques • Mises en situation pratiques.

Moyens pédagogiques : complexe agroéquipement moderne avec du matériel professionnel représentatif et contemporain • Salles équipées en ressources vidéo et multimédia • Terrain d'application, supports, charges également représentatives.

Modalités d'évaluation : tests théoriques valables 12 mois et tests pratiques en situation professionnelle.

Formalisation à l'issue de la formation : formation continue non certifiante. Remise d'une attestation individuelle de compétences pour la conduite en sécurité.

Lieu : CFPPA La Germinière, formation en présentiel.

Délai d'accès à la formation : selon la date de prise de contact, la programmation des sessions et le nombre de places disponibles.
Voi QR Code ci-dessous.

HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Le centre est accessible au PMR.

